



Strasbourg, le 24 octobre 2013

CODEXTER (2013) 10

# **COMITE D'EXPERTS SUR LE TERRORISME (CODEXTER)**

---

## **RAPPORT DE RÉUNION**

**24<sup>e</sup> réunion**

Strasbourg (France), 16 - 17 mai 2013

---

Document préparé par le Secrétariat

Secrétariat de la Division Terrorisme  
Direction de la société de l'information et de la lutte contre le terrorisme, DG – I

taskforce.terrorism@coe.int - <http://www.coe.int/terrorism>

## **1. Ouverture de la réunion**

1. Le Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER) a tenu sa 24<sup>e</sup> réunion à Strasbourg (France) les 16 et 17 mai 2013, sous la présidence de M. Aaron BUGEJA (Malte). La liste des participants figure à l'annexe I au présent rapport.
2. Le Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, M. Jan KLEIJSEN, prononce le discours d'ouverture.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

3. Le CODEXTER adopte le projet d'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe II au présent rapport.

## **3. Communication du Secrétariat et du Président**

4. Le CODEXTER prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les questions relatives au CODEXTER.
5. Le CODEXTER prend note des informations fournies par le Président du CODEXTER, M. Aaron BUGEJA (Malte), sur les résultats des débats de la précédente réunion du Bureau.
6. Le Comité convient de nommer M. Antonios PAPAMATTHAIYOU (Grèce) en tant que représentant du Comité auprès du Groupe de rédaction ad hoc sur le crime organisé transnational (PC-GR-COT) établi sous l'autorité du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC).
7. Le Comité prend note du fait que Mme Gertrude KABELKA (Autriche) quitte le Comité après avoir travaillé de nombreuses années avec dévouement pour le Conseil de l'Europe et en particulier le CODEXTER. Les membres du Comité se lèvent pour l'applaudir.

## **4. Approbation du rapport de la 23<sup>e</sup> réunion**

8. Le Comité approuve le rapport de la 23<sup>e</sup> réunion du CODEXTER, y compris le nouveau format abrégé.

## **5. Futures priorités pour les travaux du CODEXTER**

9. Les membres du Comité expriment leur position concernant les futures priorités pour les travaux du CODEXTER. Ce sont notamment la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, le rôle important des victimes du terrorisme dans la lutte contre la radicalisation, l'utilisation d'Internet pour le terrorisme et les terroristes agissant seuls, ces deux dernières priorités étant directement liées entre elles.
10. Le Comité convient unanimement que le Conseil de l'Europe joue un rôle moteur dans l'introduction de nouveaux concepts juridiques en matière de lutte contre le terrorisme. Certaines délégations estiment que pour l'instant il serait difficile, si ce n'est impossible, d'élaborer à l'échelle mondiale une convention de portée générale sur le terrorisme, du fait des divergences d'opinion des Etats sur la définition juridique du terrorisme. La délégation de la Pologne propose que le Conseil de l'Europe prenne l'initiative en se donnant pour priorité future d'élaborer une convention de portée générale contre le terrorisme. Le représentant des

Nations Unies appelle le Conseil de l'Europe à continuer de jouer un rôle moteur sur la question de l'utilisation des techniques spéciales d'enquête.

11. Le Comité décide de tenir une consultation écrite sur les futures priorités du CODEXTER. La date limite pour soumettre ces contributions est fixée au 15 juillet 2013. Le Comité décide de poursuivre ses délibérations à l'occasion de sa 25<sup>e</sup> session plénière.
12. La question d'une requalification du CODEXTER, du statut d'un comité ad hoc à celui d'un comité directeur doté de fonctions de planification et de direction, est également examinée. Certaines délégations expriment le souhait de faire officiellement du CODEXTER un comité directeur afin de refléter son véritable rôle. Des questions sont posées au sujet de la procédure juridique et des implications d'une telle requalification, ainsi que sur les conséquences éventuelles pour la coopération avec le Groupe des Parties à la Convention pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196).

## **6. Informations de la part des Etats sur les conventions du Conseil de l'Europe contre le terrorisme**

13. Le Comité exprime l'espoir que le nombre des Etats ayant ratifié la Convention augmente progressivement.
14. Le Comité prend note également du fait que la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) est entrée en vigueur pour le Luxembourg le 1<sup>er</sup> mai 2013.

## **7. Echange de vues sur les futures activités du CODEXTER ayant trait au suivi de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme [STCE n° 196]**

15. Le Comité prend note des informations fournies par le Président du Groupe des Parties, M. Vladimir SALOV (Fédération de Russie), sur les résultats de la 5<sup>e</sup> réunion du Groupe.
16. Le Groupe des Parties a notamment examiné si, du strict point de vue juridique, la transposition d'une disposition en introduisant une nouvelle législation spécifique dans le droit interne (« approche directe ») était préférable ou non à la transposition consistant en une référence à des dispositions déjà présentes dans le droit interne (« approche indirecte »). Il a été conclu que ces deux approches avaient des avantages et que les Etats étaient libres de décider par eux-mêmes de l'approche à suivre. Si l'approche indirecte est utilisée, les Etats devront prêter attention à la question des infractions accessoires en vue d'une pleine mise en œuvre de la disposition. Pour son prochain cycle d'activités, le processus de suivi de la mise en œuvre de la Convention portera sur son article 7.

## **8. Présentation, analyse et discussion des affaires judiciaires des Etats membres dans le domaine de la lutte contre le terrorisme**

17. Les délégations de la Grèce et de la Turquie informent le Comité qu'elles prévoient d'intervenir sur ce point lors de la prochaine réunion du CODEXTER. La Grèce indique que l'affaire qu'elle présentera ne sera pas liée au terrorisme, mais au crime organisé. Les procédures applicables en vertu de la législation grecque sont en effet les mêmes dans les deux cas.

## **9. Création d'une base de données du CODEXTER sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ayant trait à la lutte contre le terrorisme**

18. Le CODEXTER prend note de la présentation de MM. Ergin ERGÜL (Turquie) et Zdzisław GALICKI (Pologne) et du Secrétariat au sujet de la nouvelle base de données sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ayant trait à la lutte contre le terrorisme. La délégation de la Pologne insiste sur l'importance de suivre la structure et l'approche systématique contenues dans l'ouvrage publié par Ana Salinas de Frias. La délégation de la France estime qu'il serait souhaitable de disposer d'un résumé des affaires pertinentes dans les deux langues de travail.

#### **10. Echange de vues sur les instances nationales de coordination dans le domaine de la lutte contre le terrorisme**

19. Le CODEXTER prend note des informations présentées par la délégation de la Turquie au sujet d'une « Conférence internationale sur la coopération et la coordination contre le terrorisme », que ce pays organise conjointement avec le Conseil de l'Europe et qui se tiendra à Istanbul les 24 et 25 octobre 2013.

#### **11. Initiative « Traduire les terroristes en justice »**

20. Le CODEXTER prend note des informations fournies par M. Ivan KOEDJIKOV, Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme et Secrétaire de la Conférence internationale sur l'emploi de techniques spéciales d'enquête pour lutter contre le terrorisme et les autres formes d'infractions graves, sur les résultats de cette conférence.

21. La délégation de l'Ukraine propose d'accueillir d'autres événements à la suite du séminaire technique sur le thème « traduire les terroristes en justice », qui s'est tenu les 25 et 26 octobre 2011 à Kiev, en Ukraine.

#### **12. Echange de vues sur l'expérience nationale en matière de rédaction d'une législation efficace visant à incriminer la préparation d'actes par des terroristes agissant seuls**

22. Le Comité prend note des commentaires de plusieurs délégations selon lesquels cette question doit faire l'objet d'un examen et d'une étude plus approfondis. Les délégations de la Norvège et de la Grèce sont favorables au maintien de cette question à l'ordre du jour de la 25<sup>e</sup> réunion du CODEXTER. En outre, ces deux délégations invitent celles d'autres pays à fournir des exemples d'affaires judiciaires et de bonnes pratiques à ce sujet.

23. Le Comité prend note de l'intention de la délégation de la Norvège de présenter sa nouvelle législation relative à cette question lors d'une prochaine réunion plénière.

#### **13. Domaines de coopération possibles entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne**

24. Le CODEXTER prend note de la présentation, par le Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme, M. Ivan KOEDJIKOV, des résultats de sa visite au Groupe COTER de l'Union européenne, le 25 avril 2013. A cette occasion, M. Ivan KOEDJIKOV a appelé l'Union européenne, en vue d'une coopération plus étroite, à ratifier des instruments du Conseil de l'Europe tels que la Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198) et la Convention sur la cybercriminalité (STCE 185).

25. La délégation de l'Union européenne fait part de son intérêt pour les travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, dont les priorités correspondent aux politiques de l'UE en la matière. La délégation de l'Union européenne considère par

conséquent que le document constitue une bonne base pour approfondir la coopération avec le Conseil de l'Europe.

#### **14. Domaines de coopération possibles avec le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF)**

26. Le Secrétariat expose sa position sur l'utilité de la coopération avec le GCTF, en tant que plate-forme informelle d'interaction avec un grand nombre d'Etats non membres et d'autres acteurs essentiels.
27. La délégation de la Fédération de Russie souligne que la structure informelle du GCTF pourrait poser problème pour l'identification des voies de communication appropriées entre le GCTF et le CODEXTER.
28. La délégation de la Hongrie propose qu'un représentant de l'Union européenne soit invité à la prochaine réunion du CODEXTER afin de présenter au Comité les activités du GCTF.
29. La délégation de l'Italie observe que l'aptitude du GCTF à mettre en œuvre des mesures de renforcement des capacités pourrait constituer une valeur ajoutée pour le CODEXTER et que celui-ci devrait donc inviter un représentant du GCTF à sa prochaine réunion.
30. En conclusion, le CODEXTER convient qu'il serait bénéfique d'inviter les représentants pertinents du GCTF à une réunion du CODEXTER et d'avoir avec eux un échange de vues sur les possibilités d'intensification de la coopération.

#### **15. Coopération avec les Nations Unies**

31. Le CODEXTER prend note de la présentation de M. David SCHARIA, juriste et coordinateur (Direction exécutive du Comité contre le terrorisme de l'ONU), au sujet de la nouvelle enquête détaillée sur la mise en œuvre des résolutions, adoptée par le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies. M. SCHARIA salue notamment la qualité des profils nationaux du CODEXTER et explique comment le CTED s'en sert pour mener ses évaluations. M. SCHARIA cite également les rapports du MONEYVAL en tant que source précieuse d'informations, du fait qu'ils sont très détaillés et couvrent un vaste domaine d'expertise, non seulement en matière de financement du terrorisme mais aussi pour ce qui concerne le blanchiment de capitaux.

#### **16. Profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et informations sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme**

32. Les délégations de l'Espagne et de la Turquie présentent leurs profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et des informations sur les mesures antiterroristes prises au niveau national.

#### **17. Informations sur les autres activités pertinentes du Conseil de l'Europe et les travaux menés au sein d'autres instances internationales**

33. Le CODEXTER prend note des présentations de :  
Mme Lucile SENGLER, conseillère sur les questions de lutte contre le terrorisme (Service des droits de l'homme, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE), sur les activités récentes de l'OSCE/BIDDH. L'OSCE apporte une assistance à ses Etats membres sur la base du manuel *Lutter contre le terrorisme tout en protégeant les droits de*

*l'homme*. Actuellement, le BIDDH prépare un manuel sur la protection des droits de l'homme dans les enquêtes antiterroristes.

Mme Marta REQUENA, Chef du Service de la prévention du terrorisme (Division des traités, ONUDC), sur les activités récentes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). L'ONUDC a fourni une assistance juridique et technique à 84 Etats membres en 2012.

M. Oleg KLYCHENKO, coordinateur de programme sur les questions politiques et juridiques (Secrétariat du GUAM), sur les activités récentes du GUAM. M. KLYCHENKO évoque une conférence qui s'est tenue en Azerbaïdjan les 18-19 mars 2013 dans le but de renforcer la coopération pour la prévention du terrorisme, et souligne qu'elle offre un bon exemple de coopération entre le GUAM et le monde musulman.

## **18. Décisions du Comité des Ministres concernant le CODEXTER et les questions liées au terrorisme**

34. Le CODEXTER prend note des décisions du Comité des Ministres ayant un lien avec ses travaux.

## **19. Informations de la Rapporteuse du CODEXTER sur l'égalité entre les femmes et les hommes**

35. Le CODEXTER prend note des informations fournies par la Rapporteuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Mme Tanja KIKEREKOVA (« l'ex-République yougoslave de Macédoine »). En particulier, les délégations sont invitées à soumettre des informations sur les thèmes suivants, pour débat lors de la 25<sup>e</sup> réunion du CODEXTER :

- La composition (en pourcentage d'hommes et de femmes) du personnel des organes nationaux de coordination dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la fonction officielle des personnes employées par les institutions qu'elles représentent, avec indication de leur rang ;
- Le pourcentage des femmes parmi les auteurs et les victimes d'actes terroristes (par rapport à celui des hommes dans ces deux catégories) dans les affaires récentes relevant de la juridiction des Etats membres.

## **20. Elections au Bureau**

36. Le CODEXTER élit parmi ses membres Mme Yuliia LAPUTINA (Ukraine), M. Nicola PIACENTE (Italie) et M. Mats BENESTAD (Norvège) en tant que membres du Bureau du Comité.

## **21. Date et lieu de la 25<sup>e</sup> réunion du CODEXTER**

37. Le CODEXTER convient de tenir sa 25<sup>e</sup> réunion à Istanbul les 23 et 24 octobre 2013 en lien avec la « Conférence internationale sur la coopération et la coordination contre le terrorisme », qui sera accueillie par la Turquie.

## **22. Adoption de la liste des points examinés et des décisions prises**

---

38. Le CODEXTER passe en revue et, en conclusion de sa 24<sup>e</sup> réunion, adopte la liste des points examinés et des décisions prises.

## **ANNEXES**

### **ANNEXE I**

Veillez contacter le Secrétariat [codexter@coe.int](mailto:codexter@coe.int)

## ANNEXE II

### 24<sup>E</sup> REUNION DU CODEXTER ORDRE DU JOUR

#### 1. Ouverture de la réunion

#### 2. Adoption du projet d'ordre du jour

##### Documents de travail

- Projet d'ordre du jour CODEXTER (2013) OJ 1
- Ordre du jour annoté CODEXTER (2013) OJ 1 annoté  
*Restreint*

#### 3. Approbation du rapport de la 23<sup>ème</sup> réunion

##### Documents de travail

- Projet de rapport de la 23<sup>ème</sup> réunion du CODEXTER CODEXTER (2012) 14 prov  
*Restreint*
- Liste des décisions de la 23<sup>ème</sup> réunion du CODEXTER CODEXTER (2012) 13

#### 4. Communication du Secrétariat

##### Document de travail

- Liste des décisions du Bureau CODEXTER-BU (2013) 1  
*Restreint*

#### 5. Futures priorités de travail du CODEXTER

##### Documents de travail

- Propositions sur les domaines prioritaires du futur travail du CODEXTER CODEXTER (2013) 3  
*Restreint*
- Mandat du CODEXTER CODEXTER-TOR 2012-2013
- Projet de mandat du CODEXTER (2014 – 2015) CODEXTER (2013) 6 prov  
*Restreint*
- Rapport du Secrétaire Général sur le passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe – Décisions du Comité des Ministres CODEXTER (2013) 4  
*Restreint*

## 6. Information des États concernant les conventions du Conseil de l'Europe contre le terrorisme

### Document d'information

- État des signatures et ratifications de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme [STCE N° 196] GOP (2013) 3

## 7. Échange de vues sur les futures activités du CODEXTER relatives au suivi de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme [STCE N° 196]

### Document de travail

- Règles de procédure du Groupe des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme [CETS N°. 196] GOP (2012) 1

## 8. Présentation, analyse et discussion des affaires judiciaires des États membres dans le domaine de la lutte contre le terrorisme

### Document de travail

- Fonctionnement en tant qu'un Observatoire international actif en matière de prévention et répression contre le terrorisme : échange d'informations sur les affaires judiciaires liées au terrorisme CODEXTER (2012) 5 rev  
*Restreint*

## 9. Mise en place d'une nouvelle base de données du CODEXTER sur les affaires de la Cour européenne des Droits de l'Homme liées à la lutte contre le terrorisme

### Document de travail

- Proposition de mise en place d'une nouvelle base de données du CODEXTER sur les affaires de la Cour européenne des Droits de l'Homme liées à la lutte contre le terrorisme CODEXTER (2012) 6 rev  
*Restreint*

## 10. Échange de vues sur les instances nationales de coordination dans le domaine de lutte contre le terrorisme

### Documents de travail

- Instances nationales de coordination dans le domaine de la lutte contre le terrorisme – document préparé par le Secrétariat CODEXTER (2012) 2 rev  
*Restreint*
- Information sur les instances nationales de coordination dans le domaine de la lutte contre le terrorisme – Contributions de délégations CODEXTER (2012) 10  
*Anglais seulement*  
*Restreint*

## 11. Initiative "Traduire les terroristes en justice"

Document de travail

- Contribution du CODEXTER au développement de l'Initiative "Traduire les terroristes en justice" CODEXTER (2012) 3 rev  
*Restreint*

## 12. Échange de vues sur l'expérience nationale en matière de rédaction d'une législation efficace visant à criminaliser des actes préparatifs commis par des terroristes agissant seuls

Document de travail

- Criminalisation des actes préparatifs commis par des terroristes agissant seuls, tout en assurant la protection des droits de l'homme CODEXTER (2012) 7 rev 2  
*Restreint*

## 13. Domaines de coopération possibles entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne

Document de travail

- Domaines de coopération possibles entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne CODEXTER (2012) 11  
*Restreint*

## 14. Domaines de coopération possibles avec le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF)

Document de travail

- Possibilités de coopération avec le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) CODEXTER (2013) 1  
*Restreint*

## 15. Coopération avec les Nations Unies

- Présentation par M. David Scharia, juriste et coordinateur, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme de l'ONU, sur la nouvelle enquête détaillée sur la mise en œuvre des résolutions, adoptée par le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies.

### Documents d'information (*En anglais uniquement*)

- La nouvelle enquête détaillée sur la mise en œuvre des résolutions (DIS) (*Le document contient 67 pages*) CTED DIS  
*Restreint*
- Aperçu de l'évaluation de la mise en œuvre (OIA) CTED OIA  
*Restreint*
- Rapport sur le 4ème séminaire du CTED "Traduire les terroristes en justice", Dar es Salaam, février 2013 CTED Dar es Salaam  
*Restreint*

Documents de travail

- Coopération entre le CODEXTER et les Nations Unies dans le domaine de la lutte contre le terrorisme CODEXTER (2013) 5  
*Restreint*

**16. Profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et information sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme**Documents de travail

- Mise à jour du profil de l'Espagne Profils (2013) Espagne  
*Restreint*
- Mise à jour du profil de la Géorgie Profils (2013) Géorgie  
*Restreint*
- Mise à jour du profil de la Turquie Profils (2013) Turquie  
*Restreint*

**17. Information sur d'autres activités pertinentes du Conseil de l'Europe et travaux en cours dans d'autres fora internationaux**

- Présentation par Mme Lucile Sengler, conseiller sur les questions de lutte contre le terrorisme, Service des droits de l'homme, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, sur les activités récentes de l'OSCE BIDDH.

Documents d'information

- Rapport sur les activités de l'OSCE dans le domaine de la lutte contre le terrorisme CODEXTER (2013) Inf 1  
*Restreint*

**18. Décisions du Comité des Ministres concernant le CODEXTER et les questions liées à la lutte contre le terrorisme**Document de travail

- Décisions du Comité des Ministres concernant le CODEXTER et les questions liées à la lutte contre le terrorisme CODEXTER (2013) 2  
*Restreint*

**19. Information de la Rapporteuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes du CODEXTER****20. Élections du Bureau****21. Date et lieu de la 25<sup>ème</sup> réunion du CODEXTER****22. Adoption de la liste des points discutés et des décisions prises**